

## Le nouveau terminal de traitement et de stockage des voitures devra accompagner l'évolution du trafic des véhicules (Marsa Maroc)



Casablanca, 26 avr 2012 (MAP)- Le nouveau terminal de traitement et de stockage vertical des voitures, inauguré jeudi par SM le Roi Mohammed VI, devra permettre de faire face et d'accompagner le développement grandissant du trafic des véhicules transitant par le port de Casablanca, a affirmé Rachid Hadi, membre du directoire de Marsa Maroc et directeur de l'exploitation du port de Casablanca.

Ce projet tend à améliorer la qualité de service de ce trafic empruntant le port de Casablanca tant à l'import qu'à l'export afin de l'adapter aux standards internationaux en termes de sécurité et de sinistralité, a-t-il dit dans une déclaration à la MAP.

Ce terminal voiturier, qui occupe une superficie totale de 20.000 m<sup>2</sup> sur cinq niveaux et dispose d'une capacité de stockage de 5.000 véhicules, est susceptible de contribuer également au décongestionnement du port dans l'hinterland où sont implantés l'ensemble des concessionnaires des voitures.

Cette infrastructure, unique en son genre dans le continent africain, doublera la capacité du port en véhicules qui passera ainsi de 100.000 à 200.000 unités et offrira aux clients (concessionnaires) des services à valeur ajoutée (préparation des véhicules, retouches de peinture et lavage), a-t-il relevé.

Equipé d'un système vidéo de surveillance et contrôle d'accès ainsi que d'un système informatique de gestion et de localisation de véhicules, ce terminal a nécessité un investissement d'une valeur de 168 millions de dirhams, financé en fonds propre par Marsa Maroc, a-t-il précisé.

Ce projet jouera un rôle important dans la mise en œuvre du plan de développement du secteur de l'automobile, un des secteurs clés du Pacte national pour l'émergence industrielle (PNEI) qui bénéficie d'un intérêt particulier du Souverain depuis son lancement en décembre 2005.

Véritable plan national au service de la compétitivité, cette stratégie ambitionne d'accroître le Produit intérieur brut, de réduire le déficit commercial et de repositionner le secteur de l'automobile par rapport aux économies des pays concurrents, tout en renforçant ses chances de bénéficier des opportunités qu'offrent les accords de libre-échange signés par le Royaume.